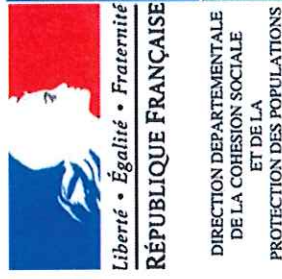


Ville de LABENNE

Projet Educatif de Territoire

2018-2020



Département
des Landes

Correspondance

Elue en Charge du Projet : Chessoux Stéphanie

Fonction : Adjointe à l'éducation aux affaires scolaires et sociales

Contact : 06.30.77.02.41/ mairie@ville-labenne.fr

Coordination du Projet : Bastide Sylvain

Fonction : Responsable service jeunesse

Contact : 06.08.21.78.68 – 05.59.45.68.66 / espacejeunes@ville-labenne.fr

Sommaire

Note d'intention et principes constructifs

1- Situation et contexte local

- Éléments de diagnostic
- Evaluation du projet 2014-2017
 - Evaluation des objectifs initiaux
 - Evaluation partagée
- Capitalisation et enjeux issus de l'évaluation

2- Périmètre, objectifs et axes opérationnels du nouveau Pedt

3- Mise en œuvre et suivi du PEdT

- Pilotage et gouvernance
- Suivi et évaluation

Note d'intention et principe constructif

La Ville de Labenne au travers de son Projet Educatif de Territoire entend se donner les moyens de relever un triple défi :

- Le défi de la coéducation, pour la prise en compte et l'articulation des différents temps et lieux de vie des enfants et jeunes sur leur territoire.
- Le défi de la participation et de la synergie de tous à la construction au développement et à l'évaluation des actions menées dans le domaine de l'éducation.
- Le défi de la réussite éducative et de l'accueil de tous par un ciblage efficient des ressources institutionnelles, associatives, parentales.

La commune de Labenne dispose des compétences propres dans les champs, scolaires, éducatifs, culturels, sportifs et sociaux nécessaires au pilotage d'un PEdT en qualité de maître d'ouvrage et d'en assurer la maîtrise d'œuvre.

Le projet se nourrit des qualités intrinsèques du territoire, et vise à proposer à chaque enfant et jeune un parcours éducatif lui permettant de grandir et d'acquérir les outils de son autonomie.

Notre ambition est marquée par la transversalité, associant simultanément les temps de vie des enfants (Famille, Ecole, Temps Pré, Péri, Extra et Postscolaires) à l'environnement, la citoyenneté, l'engagement et la participation de tous.

Le PEdT est conçu comme un dispositif ouvert, il intègre une logique de temporalité permettant une adaptation depuis les objectifs présents et attendus vers ceux non identifiés à ce jour.

1- Situation et Contexte local

A- Territoire et Population

Le Territoire

La Commune de Labenne située au Sud du département des Landes, est une commune littorale de la Côte Sud. Elle est située à l'extrême sud du territoire de la CC. MACS à laquelle elle est rattachée administrativement.

Elle est traversée par la RD 810 (ex RN 10) et l'A63 et dispose d'une liaison SNCF (correspondance TGV) sur la ligne Paris Bordeaux Irun.

Labenne est constituée par deux pôles urbanisés distincts de 3,5 kilomètres environ : Labenne Bourg et Labenne Océan.

Les villes avoisinantes sont Bénesse Maremne à l'Est, Capbreton au Nord et Ondres au Sud.

La proximité du **BAB** (Bayonne Anglet Biarritz) à environ 15 kilomètres au Sud, et ses zones d'activités et d'emploi, entraîne une pression démographique importante ainsi qu'une migration quotidienne. L'Espagne à 30 minutes par l'A63 est un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville.

Au nord, la zone d'activités ATLANTISUD de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud (MACS) en plein développement sur l'axe national Nord Sud (A63/TGV) à Saint-Geours de Maremne (15 km) va devenir un pôle économique d'intérêt national.

Certains Labennais sont aussi attirés d'un point de vue économique par les villes de Dax (30 kilomètres environ) et Saint Vincent de Tyrosse (15 kilomètres) au Nord de Labenne.

La fréquentation du port de Capbreton à 7 kilomètres au Nord est également importante.

La population

Labenne est la treizième ville des Landes en nombre d'habitants (sur 331 communes).

La progression démographique récente de la commune est liée à une forte attractivité du territoire Régional d'Aquitaine, plus particulièrement de la bande littorale du Département des Landes et notamment de sa côte sud.

En réponse à cette demande, la commune de Labenne a développé une politique d'urbanisme très dynamique mais maîtrisée par l'encadrement des projets privés, la création de lotissements communaux d'accession à la propriété et une politique de logements sociaux.

Ce développement démographique a conduit la commune à construire des structures, écoles, accueils de Loisirs, équipements sportifs et renforcer l'offre qualitative d'accueil proposée aux familles. En évolution permanente les structures municipales concourent à la mise en œuvre du Pedit.

Population par grandes tranches d'âges

	2015	%	2010	%
Ensemble	6 090	100,0	4 803	100,0
0 à 14 ans	1 171	19,2	978	20,4
15 à 29 ans	905	14,9	599	12,5
30 à 44 ans	1 335	21,9	1 096	22,8
45 à 59 ans	1 139	18,7	894	18,6
60 à 74 ans	979	16,1	751	15,6
75 ans ou plus	560	9,2	485	10,1

- Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Population par sexe et âge en 2015

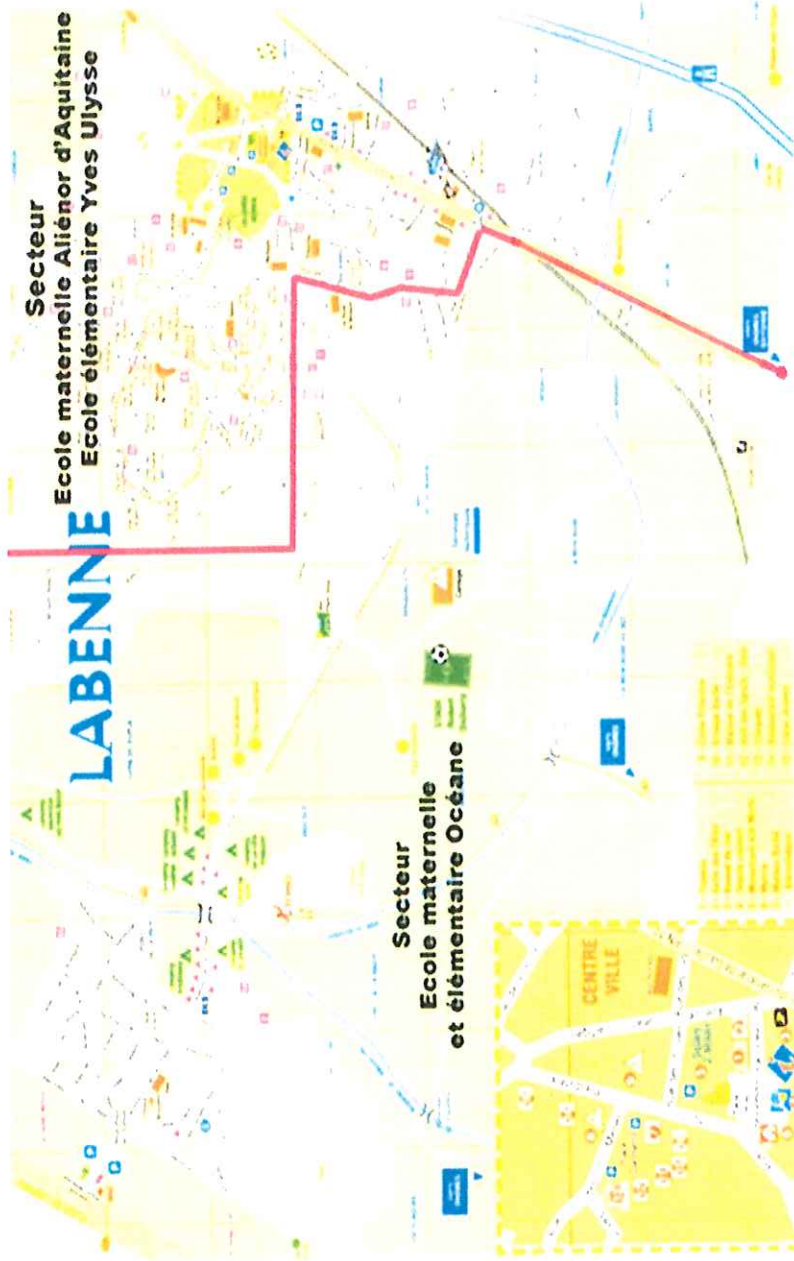
POP T3 - Population par sexe et âge en 2015					
	Hommes	%	Femmes	%	
Ensemble	2 954	100,0	3 136	100,0	
0 à 14 ans	599	20,3	572	18,2	
15 à 29 ans	461	15,6	444	14,2	
30 à 44 ans	640	21,7	695	22,2	
45 à 59 ans	565	19,1	574	18,3	
60 à 74 ans	464	15,7	515	16,4	
75 à 89 ans	192	6,5	276	8,8	
90 ans ou plus	33	1,1	60	1,9	
0 à 19 ans	783	26,5	741	23,6	
20 à 64 ans	1 643	55,6	1 728	55,1	
65 ans ou plus	528	17,9	667	21,3	

Ménages selon leur composition

FAM T1 - Ménages selon leur composition

	Nombre de ménages		%		Population des ménages	
	2015	2010	2015	2010	2015	2010
Ensemble	2 553	1 883	100,0	100,0	5 838	4 550
Ménages d'une personne	768	445	30,1	23,7	768	445
Hommes seuls	317	196	12,4	10,4	317	196
Femmes seules	451	249	17,7	13,2	451	249
Autres ménages sans famille	78	64	3,1	3,4	175	140
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 707	1 373	66,8	72,9	4 895	3 965
Un couple sans enfant	718	573	28,1	30,5	1 491	1 173
Un couple avec enfant(s)	713	619	27,9	32,9	2 714	2 347
Une famille monoparentale	276	181	10,8	9,6	690	445

Carte scolaire du territoire niveau primaire



Ressources humaines et organisation des services

La Commune de Labenne a depuis de nombreuses années une politique volontariste forte d'accueil des enfants et des jeunes. Les différents services d'accueils se sont étoffés au rythme de l'évolution démographique.

Le nombre d'agents en lien avec le domaine de l'éducation représente le plus important service de la collectivité avec 56 agents équivalent temps pleins en 2018.

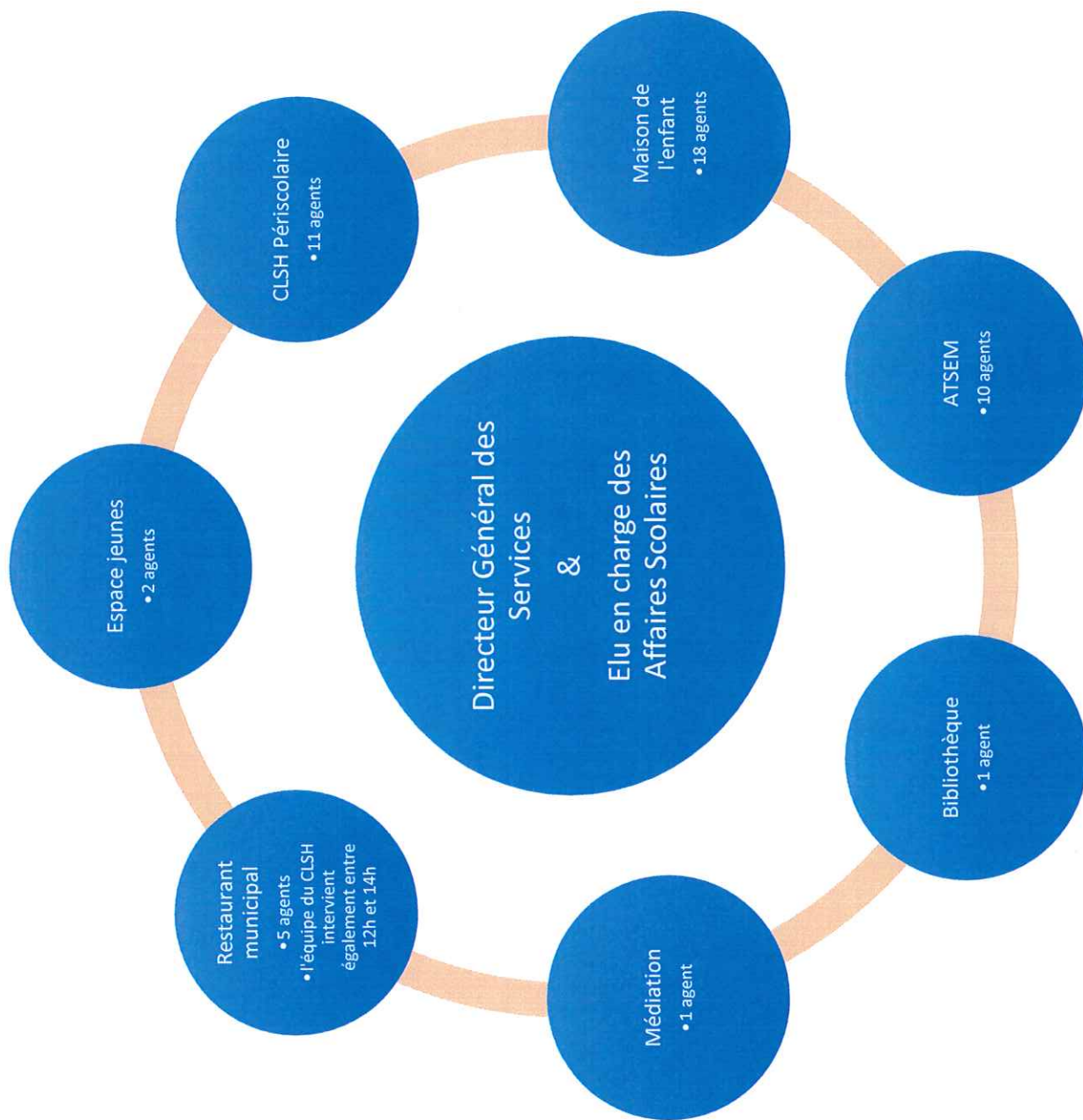
Services	Petite Enfance De - 9 mois à 6 ans	Enfance De 3 à 12 ans	Jeunesse De 11 à 18 ans	Restauration De 3 à 12 ans	Mediation De 6 à 25 ans	Atsems
Nombre d'agents	18	15	2.5	10	1	10

La politique éducative de la commune de Labenne se développe sur les champs, scolaire, sportif, culturel, du social, de loisirs, de la citoyenneté, de l'environnement.

Les opérations de cette politique se font au travers des services petite enfance, enfance, jeunesse, médiation, restauration scolaire, Atsems, les soutiens matériels et financiers aux associations.

Chaque service est managé par un directeur en lien direct avec le Directeur Général des Services de la collectivité Mr Couture Lionel et l'élue en charge du secteur concerné.

La coordination fonctionnelle est assurée par Mr Bastide, ce poste est inclus dans le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la Caf des Landes depuis de nombreuses années.



Nombre d'enfants et de jeunes scolarisés sur le territoire

Niveau école maternelle entre trois et cinq ans	203
Niveau école élémentaire	483
Niveau collège (carte scolaire sur trois communes) Labenne/ Ondres et Benesse	297/343
Nombre total d'enfants et de jeunes scolarisés sur le territoire	1326

Nombre d'établissements d'enseignement scolaires concernés

Etablissements publics	
Écoles maternelles	1 Aliénor d'aquitaine
Écoles élémentaires	1 Yves Ulysse
Ecoles primaire	1 Océane
Établissements secondaires	1 Collège de Labenne

Structures périscolaires et extrascolaires existantes du territoire en 2018

EAEJ	2 Structures
ALSH	1 accueil multisites (3)
ALSH Espace jeunes	1 accueil
Médiation / Education de rue	1 Accueil
Bibliothèque / Ludothèque / Médiathèque	1 Accueil

Tissu associatif (cf liste des associations en Annexe)

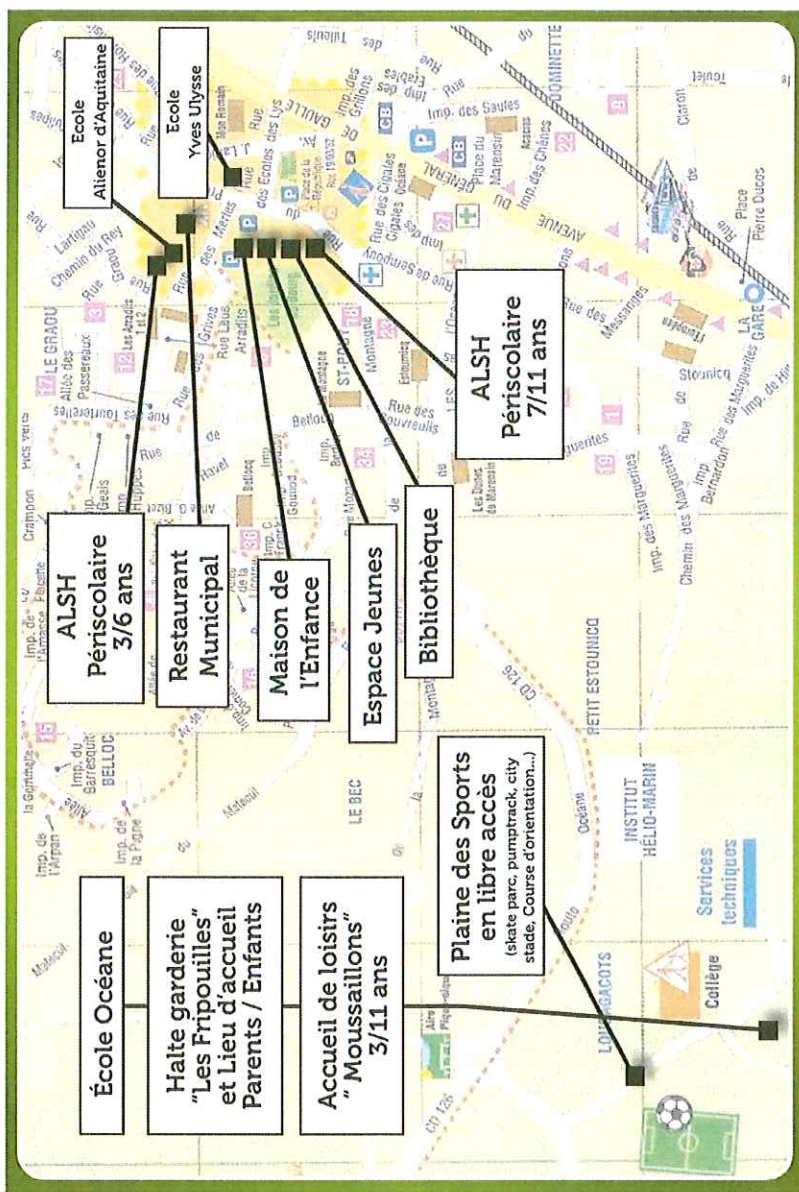
Nombre d'associations	69
Intervenants sportifs sous divers statuts	23

Intervenants culturels sous divers statuts

15

Intervenants éducatifs et de loisirs sous divers statuts

12



Evaluation du projet 2014-2017

L'évaluation du PEdT 2014-2017 a été construite conjointement sur une démarche classique (critères/indicateurs) et une méthode expérimentale pilotée par l'Observatoire des Politiques éducatives de Lyon sollicité par le Groupe d'Appui Départemental des Landes durant l'année scolaire 2016-2017.

La méthode d'évaluation (observation/action) pilotée par l'équipe de Mr Fournel à l'échelle du département des Landes au travers de trois territoires a permis un éclairage des synergies entre acteurs par le développement de projets transversaux. Sur notre territoire deux actions ont servi de support :

- les conseils des enfants de deux écoles
- l'uniformisation des règles de sécurité et de vie des temps scolaires et périscolaires

L'ensemble de cette évaluation ainsi que le rapport d'analyse du territoire sont accessibles **en annexe**

Eclairages et capitalisations issues de l'évaluation

L'évaluation et la méthode de recherche action font apparaître des axes prioritaires à prendre en compte dans la construction du nouveau projet.

Durant quatre années et avant même la réforme des rythmes scolaires les services d'accueils de mineurs de la commune ont proposé des accueils de qualité encadrés par des équipes de professionnels.

Le temps, la réalité quotidienne et certaines difficultés de mobilisation de certains acteurs ont freiné la mise en place de l'ensemble des objectifs fixés en 2014.

Actions restant en cours de réalisation

Objectifs	Actions Prévisionnelles 2018-2019
<p>Améliorer la structuration de la pause méridienne pour les élèves de primaire</p>	<p>- Accompagnement au repas par deux animateurs du service enfance au restaurant scolaire du Bourg</p>
<p>Partage des objectifs de chaque structure (associations, accueils de loisirs, écoles) afin que les parents construisent un parcours éducatif cohérent pour leur enfant.</p>	<p>- Forum des Associations Septembre 2018 - Accueil Péricentre les mercredis pour permettre un accueil transitoire avant et après les activités associatives ou le conservatoire de musique</p>
<p>Temps Péri et extra scolaires : Permettre aux associations et structures locales de développer l'offre de loisirs et d'activités éducatives (pour les plus jeunes)</p>	<p>- Soutien financier et matériel aux associations organisant un accueil durant les temps périscolaires</p>

Synthèse du rapport Opoloc 09/2017

Synthèse	Actions possibles à Entreprendre
<p>Implication plus large des équipes pédagogiques à partir de la valorisation des actions menées, en lien avec l'IEP et ses conseillers pédagogiques et à partir d'échanges croisés sur les projets d'école et les projets périscolaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation sur les projets respectifs - Point de convergence et complémentarité à trouver
<p>Même si les regards ont évolué et si les missions respectives des enseignants, des ATSEM et des animateurs sont mieux connues, ces professionnels ont besoin d'être mieux reconnus, encadrés, accompagnés avec des temps de formation et de concertation, de mutualisation des pratiques et des difficultés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Formations partagées, actions canopé - Volontaires enseignants/équipes pédagogiques - Dégager du temps pour les enseignants et animateurs - Valorisation et communication des projets réalisés
<p>Une réflexion sur les conditions d'une meilleure participation des parents paraît nécessaire en prenant mieux en compte leurs conditions et horaires de travail et de mobilité et leur diversité. L'action devrait aller au-delà en interrogeant la forme, les horaires et le contenu des rencontres, en lien avec une réflexion plus globale sur la place à donner aux parents comme acteurs du projet éducatif. Cela concernerait aussi bien le temps scolaire que périscolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une méthode de concertation des parents via l'APE ainsi que les parents non adhérents. Conseil Périscolaire - Frise éducative - Application grandir à Labenne
<p>Certains acteurs extrascolaires ont modifié leurs horaires pour mieux enchaîner sur la sortie de l'école avec des goûters et l'organisation d'un accompagnement entre l'école et leurs locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'accompagnement des acteurs organisant un accueil durant le temps périscolaire (priorité créneaux, moyens déplacement, subvention...) - Accueil transitoire péricentre les mercredis et vacances scolaires
<p>Déficit de transversalité et de partage avec les délégations culturelles et sportives. Absence de débats sur les articulations et les coopérations avec l'extrascolaire culturel ou sportif. Le cas de l'école de musique avec le</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation et portefeuilles des postes d'adjoints à interroger

<p>périscolaire l'illustre comme l'implication de la bibliothèque municipale sur les champs scolaire et périscolaire largement améliorables.</p>	
<p>La réflexion sur une approche globale et partagée des conventionnements entre la commune et les associations ou les clubs sportifs qui permettraient de prendre en compte les besoins de tous les temps éducatifs pourrait aussi vraiment être améliorée. Mais cela nécessite de passer réellement à un projet éducatif global au-delà de l'école et des temps scolaire et périscolaire et à un développement de parcours éducatifs concertés et partagés (éducation à l'environnement, à la santé, parcours culturels et artistiques, sportifs, éducation à la citoyenneté).</p>	<p>- Mise en place de parcours éducatifs avec l'ensemble des acteurs</p>
<p>Le PEDT et l'émergence d'un temps périscolaire identifié ont conduit en particulier certains des clubs sportifs à repenser les contenus proposés aux enfants, de les orienter plus sur de la découverte et de l'initiation, sur une démarche plus ludique, plus axée sur les loisirs que sur une spécialisation prématurée.</p>	<p>- Poursuite du soutien des associations et clubs organisant un accueil d'enfants durant les temps péri et extra scolaires - Accueil transitoire en ACM pour se rendre en club ou conservatoire des Landes</p>

L'ensemble des éléments de ce rapport ne pourront pas être traités intégralement au niveau de ce Pedt. Ils constituent des pistes d'évolutions et de progrès que chaque acteur peut s'approprier et intégrer dans son fonctionnement.

Forces et faiblesse du territoire dans le champ éducatif

Forces	Faiblesse
Accueil de la Petite Enfance	
<ul style="list-style-type: none"> - Deux structures d'accueil modernes gérées par des équipes professionnelles - RAM Communautaire - LAEP - Nombre d'assistantes maternelles - Maison d'assistantes maternelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Délais d'attente pour l'accueil en crèche - Pas de Toute Petite Section en écoles maternelles - Passerelles crèche/écoles en cours de consolidation
Accueil de l'Enfance/Jeunesse	
<ul style="list-style-type: none"> - Médiathèque/Bibliothèque/Ludothèque - Position centrale des structures éducatives au bourg espace sécurisé pour les déplacements - Plaine sportive moderne et complète autour du collège et école océane, équipements sportifs en libre accès (Terrains Synthétique, Skate parc, Pumptrack, Course d'orientation) - Conseil Municipal des Jeunes et conseils des enfants dans deux établissements - Dynamique communautaire réseau de structures d'accueil de mineurs et projets communautaires - Pôle enfance jeunesse/Guichet unique pour les familles - Activités et Projets périscolaires riches en contenus et diversité d'offre de loisirs éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Locaux des Accueils de loisirs du Bourg en cours d'adaptation aux différentes groupes d'âge accueillis - Carte scolaire - Projet pédagogique et activités en complément du repas méridien. - Partage des points de vue et principes de la réforme des rythmes éducatifs entre les enseignants, les familles et la municipalité - Cout de la réforme supporté par la collectivité - Locaux sportifs associatifs insuffisants

<p>- Projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire au Bourg (2019-2020)</p>	<p align="center">Offre de Loisirs éducatifs</p> <p>- Coordination et structuration de la dynamique associative locale</p>
<p>- Qualité et modernité des infrastructures sportives</p> <p>- Quantité et qualité de l'offre associative locale</p>	

2- Périmètre, objectifs et axes opérationnels du Pedt

Périmètre du Pedt

La commune de Labenne entend poursuivre le développement d'un Pedt sur le périmètre global de ses services petite enfance, enfance et jeunesse de 0 à 25 ans.

La valeur ajoutée du projet se concrétisera par la mobilisation des ressources du territoire ciblant la continuité éducative entre les projets d'écoles et les différents projets proposés par les acteurs, durant les temps périscolaires, extrascolaires et celui des familles.

Les partenariats et contractualisations engagés avec :

- La CAF des Landes (CEJ, PSO, Aide aux vacances),
- Les services du Conseil Départemental des Landes (PMI, Prévention Spécialisé, Mission Locale, Aide aux vacances, Médiathèque Départementale, transports scolaires),
- Les services de l'état (Accueils Collectifs de Mineurs, Landes imagination),

- La Région Nouvelle Aquitaine (Destination),
- La CdC Macs,
- Les familles

en constituent le cadrage réglementaire, opérationnel et financier.

Accueil du jeune enfant (0-6 ans)

Les solutions de gardes et d'accueil des jeunes enfants sont multiples à Labenne mais restent sous tension numérique :

- Deux structures d'accueil collectif gérés par la collectivité (service petite enfance), conventionnées avec la CAF des Landes
- 28 assistantes maternelles sur la commune
- Un Relais d'Assistants Maternelles géré par la CdC Macs dans des locaux municipaux
- Une maison d'assistantes maternelles en fonctionnement et une en construction

Organisation du temps de l'enfant (3-12 ans) en période scolaire (36 semaines)

Après quatre années de mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires 2013-2017, la communauté éducative au travers des conseils d'écoles a sollicité le retour à la semaine de quatre jours rendu possible par le décret du 29 Juin 2017.

Le consensus trouvé entre la commune de Labenne, les conseils d'école et les services de l'académie se traduit par un retour à l'organisation de la semaine scolaire sur quatre jours. Les horaires fixés sont présentés dans le tableau ci-après.

Ce régime dérogatoire fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation de la part des services de l'éducation nationale ainsi que des services d'accueil périscolaire et des familles.

Afin d'accompagner cette réorganisation, la municipalité de Labenne entend poursuivre la mise en œuvre des ressources nécessaires au **développement du cahier des charges du plan mercredi précisé dans le décret du 25 juillet 2018.**

	Lundi/Mardi	Mercredi	Jeudi/Vendredi
7h30-8h45	Temps périscolaire	7h30	Temps périscolaire
8h45-12h	Temps scolaire	Temps d'Accueil et d'Activités Périscolaires	Temps scolaire
12h-13h45	Pause méridienne		Pause méridienne
13h45-16h30	Temps scolaire		Temps scolaire
16h30-18h30	Temps périscolaire	18h30	Temps périscolaire

Les Mercredis et Temps Périscolaires

La journée du mercredi est organisée sous le régime du Temps Périscolaire. L'ensemble des Temps d'Accueil et d'Activité Périscolaires de la semaine sont déclarés et organisés en accueils collectifs de mineurs.

Temps d'Accueil du matin et du soir

Ce temps d'accueil est flexible, il permet une arrivée et un départ échelonné des enfants vers les activités de clubs sportifs, culturels, confessionnels à la demande des familles. Il est organisé sur les mêmes bases de ressources que le temps périscolaire.

Temps d'Activités Périscolaires

Durant ces temps, l'équipe pédagogique met en place des projets d'activités adaptés aux groupes accueillis. Ces projets peuvent être construits, en interne, faire le lien avec les projets développés en temps scolaire, s'appuyer sur le tissu associatif local ou même des actions inter communales. **(cf projet pédagogique en annexe).**

Des associations locales proposent également des activités de club sportif ou culturel durant ces temps (cf liste associations en annexe)

Les familles ont le choix dans la construction des temps périscolaires entre plusieurs modes d'accueil qualitatifs.

Pause méridienne

Les repas servis au restaurant municipal, pour les écoles maternelle et élémentaire, sont préparés au Pôle Culinaire Communautaire situé à Seignosse. Les inscriptions et factures du restaurant municipal sont directement gérées par les services de la Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud. La tarification des repas est modulée en fonction des QF des familles. L'encadrement et l'organisation des repas est assuré par du personnel municipal du service restauration. Cet accueil n'est pas déclaré comme un accueil collectif de mineurs.

Temps Extrascolaire

Organisation des Accueils Collectifs de Mineurs (3-12 ans) en temps vacances (12 semaines)

(Fermeture 2 semaines en Aout et 2 semaines à Noel)

Lundi / Mardi / Mercredi / Jeudi / Vendredi
7h30-18h30
Temps d'Accueil et d'Activités Extrascolaires

Les familles ont le choix de construire les temps extrascolaires sous différents modes :

- Accueils Collectifs de Mineurs organisés par la Collectivité (cf projet pédagogique en annexe)
- Accueils en clubs sportifs, culturels ou confessionnels
- Centres de vacances (soutien de 50€/enfant de la collectivité)

Accueil des Adolescents

Dés leur passage en 6^{ème} les enfants peuvent fréquenter le service jeunesse. Un accueil collectif de mineurs propose des activités et séjours tout au long de l'année. Les tarifs varient en fonction de l'activité et du quotient familial (**Cf projet pédagogique en annexe**)

Un accompagnement aux devoirs scolaires est proposé aux collégiens et Lycéens. Basé sur l'acquisition de l'autonomie dans le travail personnel et l'entraide cet accueil est encadré par une éducatrice spécialisée les Samedi matin de 10h à 12h. Cet accueil est gratuit, il est toutefois demandé à la famille l'inscription du jeune au service jeunesse.

Conseil Municipal de jeunes et Conseil d'enfants

Un Conseil Municipal des Jeunes fonctionne depuis de nombreuses années. Le renouvellement des 25 membres du CM1 à la 3^{ème} se fait tous les deux ans.

Des conseils d'enfants ont été mis en place depuis deux ans dans deux écoles. Ces structures de participation sont des lieux de concertation, d'action et d'apprentissage de la vie démocratique permettant le lien et l'action directe des enfants sur leur cadre de vie.

Accompagnement des jeunes Majeurs

Un service de Médiation géré par une éducatrice spécialisée propose un accompagnement des jeunes vers les dispositifs d'insertion (Mission Locale) et les services du conseil départemental de prévention spécialisée. Une présence sur les lieux de convergence des groupes de jeunes est assurée tout au long de l'année.

La grille tarifaire de l'ensemble des services est disponible en annexe. La modulation en fonction du quotient familial assure une équité tout en garantissant un accès de tous aux services.

Axes et Objectifs de développement

La commune de Labenne est dotée d'un projet éducatif depuis de nombreuses années (**cf annexe**).

Les valeurs inscrites dans ce projet sont mises en œuvre au travers des différents services éducatifs et la politique de subventionnement aux associations gérée par la collectivité.

Les objectifs et actions du Pedt se nourrissent de ces valeurs tout en apportant une plus-value aux services existants.

La valeur ajoutée du projet éducatif de territoire se trouve dans l'articulation de ces multiples temps de vie, la coordination des différents acteurs afin que la famille premier éducateur soutenue par la communauté éducative puisse envisager un parcours cohérent pour l'enfant, dans le respect de son rythme et de ses spécificités tant physiques qu'affectives.

Les objectifs du Pedt ciblent l'articulation, la synergie et la participation de tous à la réussite des enfants et des jeunes tant dans leur vie scolaire que hors de l'école.

Axes 1	Objectifs	Actions	Critères d'évaluation
<p>Rythmes de vie des enfants et des jeunes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps scolaires favorisant les apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction des horaires en concertation - Suivi de la nouvelle organisation scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de concertation et niveau de consensus trouvé entre les acteurs - qualité et difficultés d'une organisation sur quatre jours pour les apprentissages - Réussite ou difficultés scolaire liés à cette organisation
	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à une alimentation et une pause méridienne de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'éducation nutritionnelle et l'accompagnement au repas - Proposer un accueil animé après ou avant le repas par des animateurs formés 	<ul style="list-style-type: none"> - Temps passé à table - Contenu des assiettes après repas - Niveau d'énergie et de concentration lors du retour en classe
	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre à chacun de vivre selon ses besoins rythmes et envies 	<ul style="list-style-type: none"> - Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de participer à des actions collectives - Mise en place d'espaces et de lieux sans activité formelle en accès libre. 	<ul style="list-style-type: none"> - Demandes et fréquentation des activités formelles - Observation des comportements

		- Promouvoir l'écoute et le respect de soi et des autres	- Niveau d'autonomie et de gestion relationnelle à soi et aux autres dans les services d'accueil
--	--	--	--

Axe 2	Objectifs	Actions	Critères d'évaluation
Temps de vie des enfants et des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - Fluidifier le passage des différents temps de vie quotidien et de cycles (temps passerelles) de la maternelle au lycée 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation de passerelles sur les temps quotidiens (projets écoles et périscolaire) - Organisation de la découverte des nouveaux espaces et personnes référentes à venir. - Informer, prévenir, accompagner - Partage de pratiques entre acteurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'implication de chaque partie dans la mise en place des passerelles - attentes et demandes des familles - nombre de participants
	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les familles dans la création de parcours éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Renfort de la communication sur les acteurs et actions du territoire - Valoriser les actions réalisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de dynamisme du tissu associatif - Enquête de satisfaction - Fréquentation des réseaux de communication et de l'application - fréquentation des accueils de loisirs mercredi et vacances

	<ul style="list-style-type: none"> - Lier les temps scolaires et périscolaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre du plan Mercredi - Concertation et partage de pratiques, règlements et sécurité - Proposition d'activités complémentaires scolaire/périscolaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions liées entre scolaire et périscolaire - Niveau d'homogénéité des règles de vie et de sécurité
--	---	---	--

Axe 3	Objectifs	Actions	Critères d'évaluation
Communication et services aux familles	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'information des familles - Faciliter la gestion des services par les familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Déploiement et actualisation de l'application grandir à Labenne - Généralisation de l'usage de l'ENT par les équipes enseignantes - Mise en place du portail famille permettant la réservation des services et le paiement en ligne 	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau d'utilisation et nombre de connexions - Observation de finalisation de la transition au tout numérique - Taux d'utilisation du service de réservation et du paiement en ligne - Niveau de satisfaction des familles et services

Ces axes tout comme ces objectifs ne sont pas exhaustifs, certains déjà développés jusqu'ici ou d'autres non encore identifiés pourront venir enrichir le contenu du projet durant sa période de développement.

3 - Gouvernance du Pedt

Le choix du périmètre, de la petite enfance aux jeunes adultes entraîne une variété d'intervenants ne siégeant pas d'office au comité de pilotage mais pouvant participer à des groupes techniques.

La gouvernance et le suivi du projet passe par plusieurs instances :

- Le comité de Pilotage
- Les conseils d'écoles
- Les groupes techniques
- Coordination du projet

Le comité de Pilotage

Composition du comité de Pilotage:

- Maire ou son adjoint en charge de l'éducation
- Les membres de la commission municipale en charge de l'éducation
- Les services de l'Inspection d'Académie de circonscription et de la DDCSPP
- La Caisse d'allocation Familiale
- Les directeurs d'établissements scolaires
- Les représentants des parents d'élèves
- Des volontaires associatif en lien avec l'enfance et la jeunesse
- Les responsables pédagogiques des structures d'accueil municipales
- Un représentant du Service Éducation Sport Culture de la CC Macs
- Le coordinateur local du Pedt

Rôles et fonctions du comité de pilotage :

Le comité se réunit une à deux fois par an sur convocation du Maire.

Cet espace d'information, de valorisation et d'évaluation des actions mises en œuvre permet à chaque acteur de connaître l'évolution des axes et le suivi de la réalisation des objectifs ciblés.

Il peut impulser, valider les recadrages nécessaires apparus durant l'année.

Les Conseil d'écoles

Les conseils d'écoles, instances locales existantes réunissent la communauté éducative de manière régulière (chaque trimestre) constituent des espaces pertinents d'évaluation et de concertation du Péd. Ils évitent également la multiplication des temps de réunion.

La participation des services péri et extrascolaires à ces réunions permet de tisser les liens entre enseignants, familles, équipes.

Il revient aux directeurs d'écoles via l'inspecteur de circonscription de valider l'inclusion des responsables pédagogiques ainsi que le coordinateur à ces conseils.

Les groupes techniques

Ils sont composés de membres issus du comité de pilotage du Péd et de personnes invitées pour leur expertise sur un thème précis. L'existence des groupes techniques est limitée dans le temps et permet d'alimenter les réflexions, les choix du comité de pilotage et le développement des actions.

Exemples de groupes techniques :

- Organisation des rythmes éducatifs
- Formalisation des temps et des lieux passerelles
- Insertion professionnelle des jeunes

Coordination du projet

La fonction de coordination est assurée par Mr Bastide Sylvain, responsable du service jeunesse. Le coordinateur n'a pas de position hiérarchique au sein des services petite enfance, enfance. Il impulse et assure le suivi des objectifs en lien avec le DGS, l'élué référente les responsables de chaque service, les partenaires.

Conseils d'enfants

Le Conseil Municipal des Jeunes ainsi que les conseils d'enfants des deux écoles, au-delà de leurs fonctions d'apprentissage de la vie démocratique, sont les lieux pertinents de concertation et d'évaluation des axes choisis.

Suivit et Evaluation

Comme évoqué précédemment le suivi du projet est assuré par les différentes instances dans leurs rôles et fonctions respectives. La temporalité des trois années à venir 2018-2020 déterminera la priorisation de mise en œuvre des objectifs.

L'évaluation du projet se fera sur les indicateurs précisés pour chaque objectif.

La méthodologie transmise par l'équipe de l'OPOLOC pourra être mise en place sur certains objectifs après accord des parties via les organes de gouvernance du projet.

Fait à Labenne le 29 Août 2018

Le Maire

Jean Luc Delpuech

Annexes

Projet éducatif de la Ville de Labenne

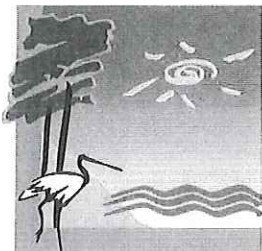
Bilan et Evaluation du projet 2014-2017

Synthèse du rapport Opoloc

Projets des services, Enfance et Jeunesse

Liste des associations locales

Délibération des tarifs des services



LABENNE, le 27 avril 2018

PROJET EDUCATIF DE LA VILLE DE LABENNE

A travers les actions des structures œuvrant pour la jeunesse :

- ✓ Lutter contre les différences sociales ;
- ✓ Reconnaître et faire reconnaître les différences culturelles, psychologiques, physiques et confessionnelles ;
- ✓ Développer la tolérance à l'intérieur de l'expression démocratique ;
- ✓ Favoriser l'autonomie et la responsabilité de chacun ;
- ✓ Permettre aux jeunes d'accéder à la citoyenneté ;
- ✓ Découverte culturelle, scientifique ... permettant à l'enfant d'acquérir des connaissances ;
- ✓ Etre acteur de son temps libre, accéder aux loisirs et séjours de vacances.

Le Maire

Jean-Luc DELPUECH



Bilan et Evaluation

Commune de Labenne

Projet Éducatif de Territoire 2013-2017

Document d'Évaluation 2013-2017

1- Contexte

Le Pedt de la ville de Labenne dans sa version établie en 2013 est arrivé à terme en 2017. Cette première phase a été axée sur l'accompagnement de la réforme des rythmes éducatifs inscrite dans la loi de refondation de l'école de 2013. L'avenant de 2015 modifiant les horaires scolaires et la place des TAP est venu corriger les orientations initiales prises et évaluées comme inadaptées après deux années scolaires.

Dès 2013 la municipalité a souhaité développer son PEDT en direction des 0-18 ans en lien avec l'ensemble de sa politique éducative, sportive et sociale. (CAF, Conseil Départemental, CdC, MSA, Associations, Familles...).

La réforme des rythmes scolaire des cycles élémentaires a mobilisé une grande partie de l'économie du projet afin d'initier la dynamique entre acteurs et trouver l'équilibre nécessaire à sa réussite.

Les services petite enfance, enfance et jeunesse, la vie associative ainsi que les équipes enseignantes ont poursuivi suivant leur rythme l'adaptation à la dynamique démographique, économique et sociale du territoire.

Certaines contraintes structurelles (locaux) ainsi que les réticences de certains acteurs ont freiné le développement qualitatif du projet et la dynamique de coopération. Le temps, le partage et la compréhension des réalités de chacun sont les leviers de la réussite du projet éducatif de notre territoire.

La mutualisation partielle de la compétence éducation au sein de la CdC Macs a permis d'enrichir qualitativement l'offre d'actions éducatives en temps péris et extrascolaires.

2- Méthodologie

La première partie de notre évaluation reprend chaque axe du projet en détaillant la graduation de réalisation des objectifs et les freins rencontrés.

La seconde contient la synthèse de la démarche d'évaluation partagée pilotée par le Groupe d'Appui Départemental des Landes et réalisé par l'Institut Français de l'Éducation de Lyon durant une année scolaire.

La synthèse de ces deux évaluations sera le socle des axes du futur Pedt.

3- Évaluation des Axes et Objectifs de développement du Projet

Les axes de développement seront hiérarchisés par ordre de priorité afin que leur mise en œuvre soit optimisée et facilitée. Le projet et les nouveaux axes seront adaptés aux nouveaux projets d'établissements scolaires à compter de 2018.

1 - Optimiser les rythmes éducatifs pour favoriser la réussite scolaire

OBJECTIFS	ACTIONS possibles	Graduation de réalisation	Actions Réalisées
<ul style="list-style-type: none"> Adapter le temps 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre la réflexion sur l'organisation 	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> Modification des horaires

<p>scolaire au rythme des enfants</p>	<p>du temps scolaire et le positionnement des NAP en tenant compte de la chronobiologie, des contraintes structurelles municipales, familiales ainsi que la qualité des activités proposés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travail de concertation avec chaque partenaire (Enseignants, Associations, Accueils de Loisirs, Familles) 		<p>scolaires après deux années.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lissage des 3h dégagés par la réforme sur la semaine. • Accueils récréatifs 30 minutes avant et après la classe • Écoute des demandes émises par les familles et enseignants pour le retour à une semaine de 4 jours.
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la structuration de la pause méridienne pour les élèves de primaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'éducation nutritionnelle /Accompagnement au repas • Proposer un accueil animé après ou avant le repas • Formation du personnel si besoin 	<p>En cours de réalisation</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des enfants océane • Déclaration DDCSPP 36 enfants sur deux écoles, activités ludiques et temps calme • Passage 2 Bafd et 1 Bafa
<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la réussite scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des études surveillées par les enseignants volontaires (Élémentaire, Collège) en concertation avec les familles dans un objectif d'acquisition de méthode et d'autonomie dans le travail personnel. • Proposer aux enseignants l'encadrement des NAP (liens projets de classe et d'école) 	<p>En partie réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Mise en place d'ateliers d'aide aux devoirs pour les collégiens.</p> <p>Projet devoirs fait collège de Labenne.</p> <p>Devoirs en temps périscolaire par l'équipe pédagogique.</p> <p>Trois enseignants ont participé à l'encadrement des TAP en 2014-2015</p>

2 – Favoriser la mise en perspective des différents temps de vie de l'enfant

OBJECTIFS	ACTIONS possibles	Graduation de	Actions Réalisées
-----------	-------------------	---------------	-------------------

		réalisation	
<p>Le temps Famille</p> <ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des familles aux activités des associations locales, structures municipales intercommunales et départementales. 	<ul style="list-style-type: none"> Chèques sport, culture, loisirs Aide financière ou matérielle pour les plus faibles revenus en lien avec le CCAS. 	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> Aide de 50€ par enfant via le CCAS Aide forfaitaire de 50€ par enfants pour les départs en séjours de vacances Proposition d'une offre de séjours
<ul style="list-style-type: none"> Partage des objectifs de chaque structure (associations, accueils de loisirs, écoles) afin que les parents construisent un parcours éducatif cohérent pour leur enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> Diffusion des projets pédagogiques Mise en place de périodes d'essai pour les activités exemple fin Août (semaine sportive). Forum des associations locales. Partage de pratiques entre associations 	En partie réalisé	<p>Diffusion sur le site de la ville</p> <p>Forum des Associations Septembre 2017</p>
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer le principe de co-éducation et soutien aux fonctions parentales 	<ul style="list-style-type: none"> REAAP LAEP Prévention des conduites à risque et des addictions au travers du CISPDP et du médiateur local 	Réalisé	<p>Forum prévention alcool CLSPD</p> <p>Sivom de Maremne</p> <p>Création d'un espace écoute jeunes et familles</p> <p>Forum des modes de garde</p> <p>Rencontre première rentrée</p> <p>Promeneur du Net</p>
<p>Les temps Péri et extra scolaires</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre aux associations et structures locales de développer l'offre de 	<ul style="list-style-type: none"> Conventions d'objectifs éducatifs, sociaux, culturels 	En Partie réalisé	<p>Convention d'objectifs et de moyens avec le LOSC</p> <p>Fiche intervenant et de poste</p>

loisirs et d'activités éducatives (pour les plus jeunes)	<ul style="list-style-type: none"> • Charte des intervenants, animateurs, éducateurs 	animateurs	
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer l'aide aux associations partageant les objectifs éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Locaux • Matériel • Communication 	Réalisé	
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des appels à projets transversaux (éducation, social, économie, culture, sport) 	<ul style="list-style-type: none"> • Exemple : Appel à projet sur l'environnement, le handicap, la culture locale... avec un cahier des charges et un accompagnement adapté. 	<ul style="list-style-type: none"> • Priorisation d'accès aux équipements et moyens pour les actions en temps périscolaires • Guide grandir à Labenne • Application grandir à Labenne 	
		Non réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Soutient au projet Hop dehors porté par l'association Ekolondoï

3 - Accompagner les enfants vers la citoyenneté et à la conscience collective

OBJECTIFS	ACTIONS possibles	Graduation de réalisation	Actions Réalisée
<ul style="list-style-type: none"> • Reconstitution du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, et renforcer le lien avec les établissements scolaires concernant l'éducation civique • Inciter les familles à 	<ul style="list-style-type: none"> • Conseil des élèves et enfants classes primaire, conseil de l'accueil de loisirs • Participation des délégués aux conseils d'établissement du collège et d'écoles. 	Réalisé	<ul style="list-style-type: none"> • Deux conseils d'élèves fonctionnement depuis 2016 • Représentants d'enfants du périscolaire dans les conseils d'élèves •
	Déplacement de groupes d'enfants :	Réalisé	Poursuite d'équipement de

<p>adopter les modes de déplacement doux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vélos, skates, trottinettes... • Covoiturage • Car à patte 	<p>Expérimenté mais non pérennisé (faible participation)</p>	<p>pistes cyclables et de parking co-voiturage, réseau pousse</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développement de la fiche action n°5 du projet d'école durant les temps péris et extra scolaires : 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation Attestation Premiers Secours • Sécurité routière vélo (casque et lumière) et scooters (comportements à risque) 	<p>En partie réalisé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formation des personnels PSC 1, Vigipirate. Actions restant à développer auprès des élèves

4 - Permettre une ouverture des enfants et des jeunes sur leur environnement géographique et social

OBJECTIFS	ACTIONS possibles	Graduation de réalisation	Actions Réalisées
<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le cloisonnement de la carte scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontres inter accueils de loisirs • Projets inter écoles et collège 	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé en partie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Regroupement de l'accueil de loisirs les mercredis et vacances • Réforme du cycle trois mais l'éloignement de l'école Ulysse freine la dynamique
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser l'accès aux structures culturelles locales durant les temps, péri, extra et scolaire (ludothèque, médiathèque, pôle art plastique...) • Sensibilisation au 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités Nap • Sorties de classes • Prévention des risques liés à l'océan (Baines, Sauvetage côtier...) 	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Soutien municipalité aux écoles et projets de classes</p> <p>Cycle 3 sauvetage côtier</p>

<p>milieu marin et forestier</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la vigilance en direction des jeunes en difficulté d'intégration sociale (collège) 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances du milieu forestier et sa protection • Renfort de l'équipe éducative 	<p>En cours de Réalisation</p> <p>Réalisé</p>	<p>Hop dehors</p> <p>Poste médiatrice Promeneur du net</p>
---	---	---	--

5 - Concourir à l'insertion professionnelle des jeunes

OBJECTIFS	ACTIONS possibles	Graduation de réalisation	Actions Réalisée
<ul style="list-style-type: none"> • Développer le partenariat avec les acteurs locaux (employeurs, PRE communautaire, Mission Locale Landaise, ...) • Favoriser l'accès à l'information jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Embauche saisonnière de jeunes Labennais pour une première expérience professionnelle • Mobiliser les employeurs locaux (campings, parcs de loisirs...) afin d'aider les jeunes à trouver un emploi. • Création d'une charte des stagiaires accueillis dans la collectivité • Création de CAE pérennisés. 	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p>	<p>Priorisation dans les embauches</p> <p>Participation à l'AEJ CD</p>

Synthèse du rapport d'évaluation Opoloc

Extraits du document

Il serait donc essentiel de travailler sur l'implication plus large des équipes pédagogiques à partir de la valorisation des actions menées, en lien avec l'IEN et ses conseillers pédagogiques et à partir d'échanges croisés sur les projets d'école et les projets périscolaires.

Même si les regards ont évolué et si les missions respectives des enseignants, des ATSEM et des animateurs sont mieux connues, ces professionnels ont besoin d'être mieux reconnus, encadrés, accompagnés avec des temps de formation et de concertation, de mutualisation des pratiques et des difficultés.

Une réflexion sur **les conditions d'une meilleure participation des parents paraît nécessaire** en prenant mieux en compte **leurs conditions et horaires de travail et de mobilité et leur diversité**. La mobilisation des outils numériques est une première réponse pour améliorer la communication et l'information des parents. Mais l'action devrait aller au-delà en interrogeant la forme, les horaires et le contenu des rencontres, en lien avec **une réflexion plus globale sur la place à donner aux parents comme acteurs du projet éducatif**. Cela concernerait aussi bien le temps scolaire que périscolaire

Certains acteurs extrascolaires ont modifié leurs horaires pour mieux enchaîner sur la sortie de l'école avec des goûters et l'organisation d'un accompagnement entre l'école et leurs locaux.

Le PEDT et l'émergence d'un temps périscolaire identifié ont conduit en particulier certains des clubs sportifs à repenser les contenus proposés aux enfants, de les orienter plus sur de la découverte et de l'initiation, sur une démarche plus ludique,

plus axée sur les loisirs que sur une spécialisation prématurée.

On a relevé un **déficit de transversalité et de partage avec les délégations culturelles et sportives**. Un exemple réside dans des difficultés de réservation de créneaux horaires des équipements et de priorisation pour le périscolaire, l'enfance et la jeunesse sur la plage 15h / 18h. Un autre exemple est **l'absence de débats sur les articulations et les coopérations avec l'extrascolaire culturel ou sportif**. Le cas de l'école de musique avec le périscolaire l'illustre comme l'implication de la bibliothèque municipale sur les champs scolaire et périscolaire largement améliorables.

La réflexion sur une approche globale et partagée des conventionnements entre la commune et les associations ou les clubs sportifs qui permettraient de prendre en compte les besoins de tous les temps éducatifs pourrait aussi vraiment être améliorée.

Mais cela nécessite de passer réellement à un projet éducatif global au-delà de l'école et des temps scolaire et périscolaire et à un développement de parcours éducatifs concertés et partagés (éducation à l'environnement, à la santé, parcours culturels et artistiques, sportifs, éducation à la citoyenneté).

3.5 Perspectives et pistes de réflexion

Renforcer la fonction de coordination de la politique éducative locale au sein des services communaux :

- Exploiter et développer l'enquête temps et vie de l'enfant pour objectiver les débats sur les rythmes éducatifs ;
- Aller au bout des expériences d'actions partagées et valoriser celles-ci ;
- Conforter les légitimités et les compétences professionnelles de chacun et favoriser la formation de tous ;
- Mieux articuler le projet éducatif de la MACS et de Labenne ;

- Mobiliser les ressources éducatives locales au service de parcours éducatifs partagés ;
- Passer d'un projet scolaire municipal à un projet éducatif global et partagé du territoire.

Pistes de développement

Synthèse	Actions à Entreprendre
<p>Implication plus large des équipes pédagogiques à partir de la valorisation des actions menées, en lien avec l'IEEN et ses conseillers pédagogiques et à partir d'échanges croisés sur les projets d'école et les projets périscolaires</p> <p>Même si les regards ont évolué et si les missions respectives des enseignants, des ATSEM et des animateurs sont mieux connues, ces professionnels ont besoin d'être mieux reconnus, encadrés, accompagnés avec des temps de formation et de concertation, de mutualisation des pratiques et des difficultés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Temps de concertation sur les projets respectifs • Point de convergence et complémentarité à trouver
<p>Une réflexion sur les conditions d'une meilleure participation des parents paraît nécessaire en prenant mieux en compte leurs conditions et horaires de travail et de mobilité et leur diversité. L'action devrait aller au-delà en interrogeant la forme, les horaires et le contenu des rencontres, en lien avec une réflexion plus globale sur la place à donner aux parents comme acteurs du projet éducatif. Cela concernerait aussi bien le temps scolaire que périscolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formations partagées, actions canopé • Volontaires enseignants/équipes pédagogiques • Dégager du temps pour les enseignants et animateurs
<p>Une réflexion sur les conditions d'une meilleure participation des parents paraît nécessaire en prenant mieux en compte leurs conditions et horaires de travail et de mobilité et leur diversité. L'action devrait aller au-delà en interrogeant la forme, les horaires et le contenu des rencontres, en lien avec une réflexion plus globale sur la place à donner aux parents comme acteurs du projet éducatif. Cela concernerait aussi bien le temps scolaire que périscolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etablir une méthode de concertation des parents via l'APE ainsi que les parents non adhérents. Conseil Périscolaire • Frise éducative • Application grandir à Labenne

<p>Certains acteurs extrascolaires ont modifié leurs horaires pour mieux enchaîner sur la sortie de l'école avec des goûters et l'organisation d'un accompagnement entre l'école et leurs locaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Poursuivre l'accompagnement des acteurs organisant un accueil durant le temps périscolaire (priorité créneaux, moyens déplacement, subvention...)
<p>Déficit de transversalité et de partage avec les délégations culturelles et sportives. Absence de débats sur les articulations et les coopérations avec l'extrascolaire culturel ou sportif. Le cas de l'école de musique avec le périscolaire l'illustre comme l'implication de la bibliothèque municipale sur les champs scolaire et périscolaire largement améliorables.</p>	
<p>La réflexion sur une approche globale et partagée des conventionnements entre la commune et les associations ou les clubs sportifs qui permettraient de prendre en compte les besoins de tous les temps éducatifs pourrait aussi vraiment être améliorée.</p> <p>Mais cela nécessite de passer réellement à un projet éducatif global au-delà de l'école et des temps scolaire et périscolaire et à un développement de parcours éducatifs concertés et partagés (éducation à l'environnement, à la santé, parcours culturels et artistiques, sportifs, éducation à la citoyenneté).</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place de parcours éducatifs avec l'ensemble des acteurs
<p>Le PEDT et l'émergence d'un temps périscolaire identifié ont conduit en particulier certains des clubs sportifs à repenser les contenus proposés aux enfants, de les orienter plus sur de la</p>	

découverte et de l'initiation, sur une démarche plus ludique, plus axée sur les loisirs que sur une spécialisation prématurée.

Projets Pédagogiques



Projet Pédagogique

Accueils de loisirs 3-12 ans

Commune de Labenne

2018/2019

*Découvrir,
(Se) Respecter,
Grandir,
Jouer,
Rêver,
Imaginer,
Partager...*

L'organisateur : Mairie de Labenne place de la République

05.59.45.46.60 / mairie@ville-labenne.fr

Les structures :

Les accueils sont encadrés par l'équipe pédagogique municipale et/ou des intervenants extérieurs selon la réglementation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

- Le pôle enfance jeunesse : La Pradette « Maison des services » 8 rue des écoles 40530 LABENNE
Contact : Nelly MAUVOISIN 05.59.45.61.94 / clsh@ville-labenne.fr
Permanence : jeudi 16h-18h30
- Les Pitchouns 3-5 ans 10 rue du presbytère / contact référent : Laëtitia GEYRE 05.59.63.05.39
Du lundi au vendredi en périscolaire et extrascolaire
- Les Loustics 6-12 ans 16 rue du presbytère / contact référent : Brigitte ESPANA 05.59.45.70.51
Du lundi au vendredi en périscolaire et extrascolaire
- Les Moussaillons 3-12 ans 450 rue du stade / contact référent : Nadège ARSENAL 05.59.45.85.93
Du lundi au vendredi en périscolaire

Objectifs éducatifs et moyens pédagogiques :

**Lutter contre
les différences
sociales**

Accessibilité aux services

Tarifs selon Quotient familial

social

**Mise en place d'accueils
récréatifs gratuits**

Accueil égal pour tous

**Goûters et repas fournis par le
service**

social

**pas de participation
supplémentaire lors
d'activités ou sorties**

Reconnaître et faire

Partager des savoirs faire et savoirs être

Diversité des animations

Reconnaître les

respect

Différences culturelles,

S'ouvrir sur le monde et son environnement

activités

Psychologiques,

sorties

Physiques ou

Confessionnelles

Développer les échanges intergénérationnels

échanges

rencontres

Respecter les différences de chacun

séjours

Partage

Adapter l'accueil à l'enfant porteur de handicap et à sa famille

prise en compte de l'individualité de chacun

Développer la tolérance

à l'intérieur de

l'expression démocratique

et le respect des autres

Exprimer ses besoins et ses envies

Mise en place de temps

d'échanges et lieux

d'expression ludiques

Entendre et respecter les besoins et envies

Faire coopérer dans chaque temps de la journée : jeux, activité, repas, temps calme, goûters

Tenir compte du rythme de chaque enfant laissant la

place aux moments de jeux
d'échanges, de découverte,
de rien faire

Favoriser l'autonomie

Et la responsabilité de

Chacun

Participer et faire participer aux tâches

collectives

Responsable de nettoyage

des tables

**L'enfant meneur d'activité
rangement collectif de**

l'accueil

**Participation à la préparation
aux repas et goûters**

**Activités et jeux de collectifs
et de coopération**

Séjours accessoires

Découverte en douceur du changement

D'accueil

projets passerelles

échanges entre structures

Découverte culturelle,	développer l'envie, le plaisir de découvrir	Jeux, activités, sorties,
Scientifiques...permettant	d'apprendre tout en s'amusant	projets à thèmes,
A l'enfant d'acquérir des	développer le partenariat avec les acteurs	échanges, inter génération
Connaissances	associatifs du territoire	
Etre acteur de son temps libre	Donner le choix à l'enfant de construire son temps péri et extra scolaire	Laisser la place à des temps non imposés à l'enfant lui laissant la possibilité de choisir
		Faire participer l'enfant à l'élaboration du programme d'animation
		Veiller à la diversité des animations proposées

Organisation / Fonctionnement :

Les accueils de mineurs concernent les enfants de la petite section de maternelle à 12 ans

- Les Pitchouns 3-6 ans (10 rue du presbytère) pour les enfants scolarisés à l'école Aliénor d'Aquitaine
- Les Loustics CP-CM2 (16 rue du presbytère) pour les enfants scolarisés à l'école Yves ULYSSE
- Les Moussaillons 3 ans au CM2 (450 rue du stade) pour les enfants scolarisés à l'école Océane

Contact référent

Laëtitia GEYRE
Brigitte ESPANA
Nadège ARSENAL

L'accueil du matin : 7h30-8h45

Les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Les parents amènent l'enfant qui est sous la responsabilité de l'équipe d'animation à son entrée dans le local.

Dès son arrivée il est proposé à l'enfant :

- de se réveiller à son rythme
- de jouer
- de lire, dessiner
- de discuter avec d'autres enfants, les animateurs

Cet accueil est facturé de 7h30 à 8h30 (cf grille tarifaire).

Cet accueil récréatif répond au besoin des parents d'avoir la possibilité de déposer leurs enfants inscrits sur des établissements scolaires différents

et aux enfants arrivant seuls à l'école d'être accueillis lorsqu'ils arrivent avec un peu d'avance devant leur école.

L'Accueil du midi : 12h-13h45

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Deux animateurs sont en soutien de l'équipe de restauration scolaire du bourg pour un accompagnement au repas.

L'Accueil du soir : 16h30-18h30

Les lundi, mardi, jeudi et vendredi en périodes scolaires.

Les enfants ont le choix de participer à des ateliers autour de la lecture, de l'écriture et du calcul et à des projets de découverte sportive, culturelle et ludique s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure (disponible sur le site internet de la mairie).

Un goûter est proposé à 16h30.

Cet accueil est facturé de 16h30 à 18h30 (cf grille tarifaire).

L'Accueil du mercredi : 7h30-18h30

En période scolaire.

L'Accueil de Loisirs concerne les enfants de la Petite section de maternelle à 12 ans.

Les enfants sont accueillis sur les structures du bourg Pitchouns et Loustics, permettant ainsi de faire se connaître enfants scolarisés au bourg et à l'océan.

Chaque mois un thème différent sera abordé pour lequel nous déclinerons des projets d'animation répondant aux besoins et envie des enfants. Autour de ce thème des activités manuelles d'expression de cuisine, des visites et des rencontres seront organisés par l'équipe, pour clôturer le mois sur une journée festive. Pour atteindre nos objectifs nous travaillerons en partenariat avec des acteurs associatifs de territoire.

L'accueil est facturé au forfait journalier ou demi-journée (matin ou après-midi sans repas) selon la grille tarifaire.

Journée type :

7h30-10h	accueil échelonné des enfants autour de jeux et de discussions
10h-11h30	présentation et déroulement de l'activité
11h30-12h	rangement passage « toilettes et lavage des mains »
12h-13h10	repas
13h10-14h	temps calme (+sieste selon besoin de chaque enfant)
14h-16h	présentation et déroulement de l'activité, rangement, toilettes et lavage de mains
16h-16h30	goûter, échange collectif
16h30-18h30	départ échelonné des enfants autour de jeux de groupes, jeux de société, dessins...

L'Accueil durant les vacances scolaires : 7h30-18h30

du lundi au vendredi.

Fermeture annuelle : vacances de Noël et 3 semaines début août.

L'accueil s'effectue à la journée ou à la demi-journée selon le programme d'activités et après accord de l'équipe pédagogique.

Un programme d'activité répondant au projet pédagogique sera établi.

Journée type :

7h30-10h accueil échelonné des enfants autour de jeux et de discussions
10h-11h30 présentation et déroulement de l'activité
11h30-12h rangement passage « toilettes et lavage des mains »
12h-13h10 repas
13h10-14h temps calme (+sieste selon besoin de chaque enfant)
14h-16h présentation et déroulement de l'activité, rangement, toilettes et lavage de mains
16h-16h30 goûter, échange collectif
16h30-18h30 départ échelonné des enfants autour de jeux et d'échanges.

Réservation

Pour des raisons d'organisation et dans la limite des places disponibles, il est indispensable de réserver les jours de fréquentation de vos enfants à l'accueil de Loisirs du mercredi (7 jours à l'avance) et des vacances scolaires (début des réservations 1 mois à l'avance).

Ainsi, selon les effectifs réglementaires, les parents amenant leurs enfants sans inscription préalable pourront se voir refuser son accueil.

Si un enfant inscrit ne vient pas à l'accueil sans que l'équipe d'animation ne soit prévenue (7 jours avant) la journée sera facturée au tarif de 15 euros, et 10,50 euros la ½ journée.

De plus, sont prioritaires :

- les enfants labennais dont les deux parents travaillent,
- les enfants dont les deux parents travaillent sur Labenne,
- les enfants labennais dont un parent travaille.

(sauf cas particulier après étude, suivant la situation familiale).

Responsabilité :

Les enfants sont sous la responsabilité des animateurs à leur entrée dans le local.
L'enfant n'est autorisé à quitter l'accueil de loisirs, seul ou avec une personne autre que ses parents, qu'après remise d'une décharge parentale de responsabilité.

Retard

Après l'heure de fermeture, tout retard sera facturé 5 euro par quart d'heure.
De plus, comme le spécifie la réglementation des Accueils de mineurs, lors d'un retard supérieur à 30 minutes après l'heure de fermeture et dans l'impossibilité de joindre les parents, la Gendarmerie de Capbreton sera prévenue afin de contacter la famille de l'enfant.

Tarifs des accueils 3-12 ans

Mercredis et Vacances 7h30-18h30

QF	journée Labennais	1/2 journée Labennais	journée extérieurs	1/2 journée extérieurs
0-449	9,00 €	7,00 €	10,00 €	8,00 €
450-723	10,00 €	8,00 €	11,00 €	8,00 €
724-900	12,00 €	10,00 €	14,00 €	12,00 €
901-1200	15,00 €	11,00 €	17,00 €	14,00 €
1201 et +	17,00 €	12,00 €	19,00 €	16,00 €

1/2 journée = AM ou PMI sans repas
journée : repas et goûter inclus

Tarifs périscolaire

QF	Tarif 1/4 d'heure 1 ^{er} enfant	Tarif 1/4 d'heure 2 ^{ème} enfants et+
0-449	0,30 €	0,24 €
450-723	0,43 €	0,34 €
724-900	0,50 €	0,40 €
901-1200	0,58 €	0,46 €
1201 et +	0,63 €	0,50 €

Goûter inclus



Ville de Labenne
Projet Pédagogique Accueil de Loisirs
Espace jeunes
Place Louis Darmanté

Note d'intention

La Commune de Labenne pour la mise en œuvre de sa politique enfance jeunesse est dotée d'un projet éducatif (cf Annexes).

Les valeurs énoncées par les élus constituent le socle de ce projet pédagogique qui se veut en être la traduction opérationnelle.

L'accueil collectif de mineur dénommé Espace Jeunes est un élément du système éducatif local. Il s'intègre dans les actions développées par le Projet Éducatif de Territoire s'adressant aux enfants de 0 à 18 ans et à leurs familles.

Le partenariat et la contractualisation avec les acteurs institutionnels viennent étayer la politique éducative.

Déclaré auprès des services de la DDCSPP, il répond au code d'action social et des familles.

Le responsable pédagogique Bastide Sylvain et l'équipe d'animateurs Da Silva Yoan et Lassus Alison sont en charge de la mise en œuvre de ce projet et des moyens nécessaires au fonctionnement de la structure.

L'exploitation de l'équipement et le personnel sont sous la hiérarchie directe du DGS Mr Couture Lionel et de l'adjoint en charge de l'enfance et la jeunesse Mme Chessoux Stéphanie.

La Structure

L'espace jeunes est constitué d'un local d'environ 45 m2 situé au centre bourg de la ville, entre la crèche, le centre de loisirs, la bibliothèque et les écoles. Cette situation centrale est un atout pour la proximité des structures d'éducation et un espace sécurisé (zone 30kmh).

Il est toutefois éloigné du collège, accueillant le public cible prioritaire de la structure.

Le local sert également sur les plages horaires non exploités par le service à l'accueil du centre de loisirs ou de jeunes majeurs ainsi qu'aux réunions de la Commission Municipale des jeunes.

Public

La structure est accessible à tous les enfants de 11 à 17 ans de la commune ou extérieurs. L'accueil se fait après inscription par les représentants légaux (cf dossier d'inscription) à renouveler chaque début d'année civile.

Une vigilance particulière est portée sur l'égalité d'accès à la structure afin d'éviter toute discrimination et permettre l'inclusion de tous.

Objectifs Pédagogiques

Orientation pédagogique	Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Les jeunes sociaux Vivre ensemble, partager, se développer avec les autres.	- Favoriser la mixité (sociale, genres, enfants en situation de handicap...)	- Proposer des activités à un coût abordable pour tous - Modulation du coût par tranches de QF - Veiller à l'accès de tous aux activités durant le temps libre - Permettre l'accès aux enfants porteurs de handicap
	-Réaliser des actions collectives	- Proposer des Activités, Sorties, Mini Camps -Apprendre la vie en collectivité au travers du respect du cadre défini. - Engagement et initiatives collectives.

<p>Les jeunes individus Autonomie, Libre arbitre</p>	<p>-Permettre la prise d'initiative et de décision des jeunes</p> <p>- Favoriser la réussite scolaire</p> <p>- Responsabiliser les jeunes dans leurs inscriptions et la gestion de leurs affaires.</p>	<p>- Implication des jeunes dans les choix d'activités. - Engagement sur des projets individuels ou collectifs</p> <p>- Proposer des ateliers d'aide aux devoirs</p> <p>- Prévoir son pique-nique et ses affaires pour les activités.</p>
<p>Les jeunes en devenir Découvrir, développer ses compétences sociales et physiques.</p>	<p>- Prévenir les conduites à risques liés à l'adolescence</p> <p>- Diversifier les actions et découverte de nouvelles activités</p>	<p>- L'écoute et l'échange entre jeunes, entre jeunes et animateur et entre jeunes et décideurs publics.</p> <p>- Actions de prévention et veille sanitaire.</p> <p>- Éveiller le sens critique et de la conscience collective au travers du sport et de la culture.</p>

L'équipe pédagogique permanente est composée de 1 ETP d'animateur/directeur réparti sur deux personnels.
Un renfort d'encadrement vacataire est possible pour les périodes de vacances ou des séjours accessoirés.
Une éducatrice spécialisée du service médiation de la collectivité est également amenée à intervenir sur des projets ou en direction de certains publics.

L'équipe pédagogique est garante de la sécurité morale, affective et physique des jeunes placés sous leur responsabilité, ceux-ci veilleront au respect

des règles établies par le code d'action sociale et des familles en ce qui concerne, **l'hygiène, la mixité, la sécurité, l'organisation d'activités.**

Afin de répondre aux différents objectifs éducatifs, les animateurs s'attacheront à garantir :

- La proposition d'activités ou ateliers aussi divers et variés que possible.
- La prise d'appui sur le tissu local (associatif...) afin de permettre aux jeunes de se situer dans leur environnement.
- L'implication des jeunes dans l'organisation, l'aménagement et l'entretien des moyens mis à leur disposition.
- La mise en place des espaces d'échanges (formels ou informels).
- La découverte ou la pratique d'activités dites élitistes ou onéreuses, afin d'assurer un brassage social.
- Le développement des échanges et des rencontres.
- La mise en place d'un plan de travail (ajustable) permettant de cadrer leurs actions.
- L'implication des parents dans les loisirs de leurs enfants (rencontres, participation à certaines actions).

Cf Fiche de poste animateurs

L'espace Jeunes est un lieu ressource et transversal pour l'ensemble des actions en direction des 11-17 ans de la Commune.

L'équipement remplit plusieurs fonctions particulières :

- L'Animation, deux temps spécifiques (formelle et informelle). Modalités Accueil Collectif de Mineurs.
- L'information (lieu ressource, d'écoute et d'orientation) En lien avec l'information jeunesse.
- La prévention des conduites à risques et de la délinquance. Lien avec l'éducatrice spécialisée
- Espace d'initiatives collectives ou individuelles pouvant être liés aux associations locales ou créés spécifiquement pour le projet. Modalités Junior associations ou ATEC

➤

L'ANIMATION

- « **L'Animation Formelle** » :

Elle consiste à l'organisation d'activités et de sorties précises, avec inscription préalable. La structure n'est accessible qu'aux jeunes étant inscrits et participants aux activités. Ces temps se dérouleront essentiellement durant les vacances scolaires mais aussi certains mercredis et samedis. Ces temps répondent notamment aux attentes des familles des plus jeunes (11-14 ans) qui souhaitent que leur enfant soit encadré tout au long de leur présence dans la structure.

- « **L'Animation Informelle** »

Ces temps répondent aux attentes des adolescents qui souhaitent un lieu pour se retrouver (musique, babyfoot, discussions), sans activité particulière proposée. Ces moments sont des temps privilégiés pour les animateurs et les jeunes afin de discuter des projets qu'ils souhaiteraient développer.

Passerelle

Afin de permettre la transition Primaire/Collège, un accueil des enfants de 11 ans est proposé durant l'été précédant l'entrée au Collège.

Ces jeunes souhaitent fréquenter l'Espace jeunes pour plusieurs raisons :

- Un besoin d'autonomie
- Des centres d'intérêts évoluant
- Le souhait de vivre des choses avec le groupe de copains choisi.

Cet accueil « intermédiaire » répond aux attentes des familles et des jeunes.

Les parents de ces jeunes ont le souci d'un accueil structuré avec des horaires précis de début et de fin où le jeune est encadré (temps d'animation formel).

Les jeunes vont trouver un nouvel espace d'activités variées leur permettant de gagner de l'autonomie (venir seul, proposer des idées d'activités, s'inscrire dans la durée sur des projets). Rencontrer des collégiens.

Les Moyens :

Moyens humains :

80% d'un équivalent Temps Plein d'animateur. Ce poste permet de faire le lien avec les enfants fréquentant encore le CLSH et le groupe des 12-17 ans présents sur l'espace Jeunes, dans le but de développer un projet d'animation spécifique à cette tranche d'âge.

Moyens pédagogiques :

La mise en place de cette passerelle nécessitera la mise à disposition d'un véhicule supplémentaire (minibus 9 places) pour la réalisation de sorties. L'achat de matériel éducatif en fonction des activités prévues pour le projet d'animation.

L'Information

L'espace jeunes doit permettre aux jeunes de trouver des informations ou des réponses à leurs questions quotidiennes. Un relais pourra être fait avec les PIJ, la Mission Locale du secteur afin de répondre plus précisément à des questions particulières concernant (le logement, la santé, l'insertion professionnelle...). Tout au long de l'année, diverses expositions ou débats pourront être mis en place concernant des domaines de la santé, de la prévention routière... en invitant les parents et les jeunes.

La Prévention

Si l'adolescence est l'âge des prises de risques à différents niveaux, il semble essentiel de prendre en compte cette notion afin de limiter au maximum les conséquences de ces comportements. La prévention de ces comportements pourra passer par des temps de discussion et des apports (expositions, ateliers de discussions) sur les dangers qui guettent les jeunes (Sécurité Routière, drogue, violence). L'implication des parents dans ces temps est essentielle car ils peuvent se trouver sous-informés ou désemparés.

La présence d'un agent de médiation (éducateur spécialisé) au sein de la commune est une opportunité afin de prendre contact et rester en lien avec les jeunes ne fréquentant pas la structure .

Des actions du service jeunesse et de la médiation sont développées tout au long de l'année.

L'équipe d'éducateurs spécialisés de prévention du Conseil Général pourra venir en relais des animateurs lorsque la situation du jeune nécessitera un suivi individualisé.

Les écoles et notamment le Collège sont des lieux à prioriser afin de rencontrer les jeunes et développer des actions. Une collaboration avec l'équipe pédagogique du Collège est à faire vivre afin d'envisager une action sur l'ensemble des temps de vie des jeunes.

Espace d'initiatives collectives ou individuelles

Les notions d'engagement et de participation sont au cœur de l'animation socioculturelle. L'équipe veillera à accompagner les jeunes dans leur quête d'autonomie en leur fournissant les moyens de leur émancipation. L'autodétermination, la recherche d'auto financement, l'adhésion à un projet collectif, le regroupement sous la forme associative sont les outils de l'équipe d'animation.

L'Evaluation

Des temps d'évaluation régulière permettront à l'équipe de faire le point sur :

- Le matériel mis à disposition des jeunes (état, utilisation, demandes ...)
- La réalisation des objectifs poursuivis
- Le fonctionnement général (horaires...)
- Les jeunes, leurs attitudes, demandes, implication...
- L'équipe, fonctionnement (points forts et faibles)

Le fonctionnement de la structure pourra évoluer en fonction du résultat de ces évaluations et du ressenti des animateurs mais également des demandes des jeunes ou des familles.

Liste des associations

CULTURE - ARTISTIQUES

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	Téléphone	Mail
A.C.L (Art Culture et Loisirs)	M. BEAUDRU	05 59 45 78 00	acl.contact@acl-labenne.fr
ANA-MARIA TRIO	Mme PALAZE	06 65 52 62 17	anamariatrio40@gmail.com
BULLES ET COMPAGNIE	Mme PERELLI	06.86.67.66.87 (Mme DUBOIS)	meloukoum@hotmail.fr
COCOON SOLIDAIRE (Arts, Culture, Solidarité et Bien-Etre)	Mme LAFARGUE	06 72 49 65 90	cocoon.solidaire@yahoo.fr
DE TOUTES LES COULEURS (Peinture)	Mme ABADIE	05 59 45 47 00	abadie.christian.pierre@gmail.com
OUVREZ LES GUILLEMETS (Antenne de Labenne)	M. MAURICE	06 80 36 64 85	/
LA COMPAGNIE LE ROUX	Mme ARSENAL	06 60 82 23 72	/
LES ATELIERS CREATIFS Ailleurs sous la Pluie	Mme ROCHE	06 50 11 19 16	ailleoursouslapluie@gmail.com
Groupe Vocal MAÏTEKI	Mme MARQUESTAUT	06 85 40 20 69	marie.c.dm@gmail.com
MULTI MOVE (Développement Individuel)	M et Mme LABAN	06 73 40 50 51 06 77 65 85 95	office@physicopratique.com
SOUFL'EN SOI	Mme PAULMIER	06.23.35.63.51	zahrapaulmier@hotmail.fr
Quatuor VIRA & BOHA http://vira-e-boha.fr	M DEBLONDE	07 50 45 36 15	didier.deblonde@hotmail.fr

SOCIALES

A.D.M.R. (Aide à domicile)	Mme PETIT	05 58 72 44 65	capbreton@fede40.admr.org
----------------------------	-----------	----------------	---------------------------



MAM'ZELLE PLUME (maison assistantes maternelles)	Mme RICHARD	06 98 56 27 29	mamzelleplume@outlook.fr
MAM MES AMIS A MOI (maison assistantes maternelles)	Mme AUDIBERT	06 52 15 40 59	mammesamisamoi@gmail.com
COS (Comité des Œuvres Sociales du Personnel Communal)	M; PECASTAINGS	06 16 01 03 64	coslabenne@sfr.fr
HELIO LOISIRS (animations à l'Institut Hélio Marin)	M; BEGARDES Secrétaire: M. BAILLY SALINS	05 59 45 45 86	nbailly-salins@helio-labenne.asso.fr
LES DONNEURS DE SANG	Mme LENTZ	08 79 35 75 96 05 58 72 07 24	
SOLIDARITE LETTONIE	M ZUMSTEIN	07 80 45 15 32	zumstein.jean-pierre@neuf.fr
THI'FLORALILY	Mme TRIQUET	06 23 13 30 88	acatiily@live.fr
TRAIT D'UNION	M. CRESPO	05 59 45 46 79	

EDUCATIVES ET DE LOISIRS

AMAP (association pour le maintien d'une agriculture paysane)	Mme AGIER Mme FABAS (coordinatrice)	06 08 61 86 68 05 59 45 79 55	les.fabas@free.fr
APLO (Association des Propriétaires Lotissement Labenne Océan)	M MATTLIN	05 59 45 73 92	aplo.labenne40@gmail.com
DFCI (Défense contre les incendies de Forêt)	M DULAVET	05 59 45 75 16	/
L'EPICERIE DE L'AUBERGE	Mme MOLITOR	06 26 21 78 29	agnes.molitor@gmail.com
FNACA (Anciens d'Algérie)	M LANDRIEU	05 58 57 07 55	/
PENA COTE SUD (Tauromachie)	Mme JAURIBERRY	05 59 45 77 36	courrier@penacotesud.com
RADIO CLUB F5 KOW	M BOUCHER M. MARCHEWKA	06 14 63 25 52 06 14 43 94 57	jpblabenne@live.fr fcha@free.fr

LA BENNE A JEUX (Jeux de société)	Mme MICHAUD	06 61 61 25 48	joelle.michaud@hotmail.fr
TAROT CLUB LABENNAIS	M ARINO Raymond	05 59 45 40 01 06 72 43 38 12	zorro40@orange.fr

EDUCATIVES

Association des PARENTS D'ELEVES	M. COLOMES	07 83 46 73 70	ape.labenne@gmail.com
CENTRE DE FORMATIONS MUSICALES	M BENARD	05 58 41 46 60	sud@conservatoire40.fr www.conservatoire40.fr
EKOLONDOÏ (Education à l'environnement)	Mme BARROSO	05 59 63 29 46	ekolondoï-asso@orange.fr
FCPE du COLLEGE	Mr MAGGIONI	06 47 80 04 76	fcpe.college.labenne@gmail.com

ANIMATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	PRESIDENT	Téléphone	Mail
LABENNE UN OCEAN (commerçants et artisans)	M DARAMY	05 59 45 41 64	alaingaranx@sfr.fr
COMITÉ DES FÊTES (comité d'animations)	Mme DUPONT	06 75 62 36 36	comitefeteslabenne@laposte.net

SPORTIVES

ABC L.O (Pétanque)	M ETCHEVERRY	05 59 45 67 27	abclo@orange.fr
ACTION SPORT	M FOULGOT	06 61 05 40 37	action.sport2015@gmail.com
CERCLE SPORTIF LABENNAIS (Sambo Judo Lutte)	M LABORIE	05 58 72 50 38 /05 59 45 48 70	maritxu.laborie@orange.fr
FRONTON LABENNAIS (Pelote Basque)	M. LALANNE	06 79 78 88 41	jean-francois.lalanne@wanadoo.fr o.lahetsecretaire.pelote@gmail.com
FULL BOXING CLUB	M SAKJI	05 40 39 86 46 06 28 33 40 28	rachidsakji@sfr.fr

LABENNE Océan SURFCASTING	M BONNET	06 72 76 15 35	labenneoceansc@gmail.com
L.O.S.C.	M SOULARD	06 79 66 68 94	dominique.soulard40@gmail.com
L.O.S.C. BASKET	M LESBURGUERES	06 32 41 97 39	alain.lesburgueres@orange.fr emmanuelle.perrin@orange.fr kjoak@orange.fr
L.O.S.C. FOOTBALL	M MAZEAU	06 51 04 91 33	mazeauni@gmail.com 530682@lfaquitaine.fr
L.O.S.C. JOGGING	Mme BARROMES	06 79 30 36 92	mbarromes@gmail.com caroline.lafourcade@orange.fr
L.O.S.C. LABENNE OCEAN SURF CLUB	M LASMAN	06 98 96 43 75	surfclub.labenne@gmail.com
L.O.S.C. MARCHÉ	M VANDEWYNCKEL	05 59 45 41 27 06 38 31 59 40	willy38@wanadoo.fr
L.O.S.C. ROLLERS	M MENARD	05 59 45 77 94	
L.O.S.C. VTT / CYCLO	M BRUNET	07 67 24 22 71	brunet.jcb@hotmail.fr
L.O.S.C. Gymnastique	Animateur: M. HAMON	06 73 44 08 84	
PETANQUE LABENNAISE			
CLUB BOULISTE LABENNAIS (boule lyonnaise)	M AURIOL	05 59 45 74 82 06 87 76 05 47	petanquelabennaise@free.fr
TAEKWONDO	M BREVET Mme LABÉ (secrétaire)	05 59 45 71 62 06 77 90 80 32	tkdlabenne@gmail.com
TENNIS LABENNAIS	M ERNEST	06 82 99 17 90	roger.ernest@wanadoo.fr

DANSE ET GYMNASTIQUE

ATELIER DU MOUVEMENT www.atelier-mouvement.com	M CAUDRON	06 42 79 41 89 05 59 45 62 91	at_move@yahoo.fr
BAILLAR Y SOÑAR	Mme MARQUE-PUCHEU	06 12 32 77 42 06 48 30 89 42	baillysonar@laposte.net

BRIEFING COUNTRY DANCE	M DEMATONS Mme FRIGOUT (Secrétaire)	05 59 74 79 68	abcdroute40@gmail.com
JAZZ MANIA	Mme TAUZIN	06 63 11 59 59	lafeemarie@laposte.net
LA TROUPE			
LES TONIQUES DE LABENNE (Gymnastique Volontaire)	Mme PRUNIER	06 76 64 05 01	lestoniques@gmail.com
UNIT FITDANCE	Mme KAMALSKI	06 35 41 09 67	cindykamalski@gmail.com
YOGA	Mme MAUVOISIN	05 59 45 43 94	rolandmaite@yahoo.fr

DIVERS

ACCA (Chasse)	M MILHE	05 59 45 42 21	joseph.colombari@orange.fr
Les CAVALIERS CSO	Mme DOUSSET	06 61 42 20 39	asso2cso@gmail.com
LES CELTICS	M PRZYGODA	06 63 55 46 71	przygoda@sfr.fr
MOTO PRESSION	Mr LECOURT	06 51 65 07 83	marc.lecourt@hotmail.fr
SPORTS NATURE	M ORTUNO	06 46 30 38 12	soniacyrille40@gmail.com
L'ESCOUADE	Mr FARCY	06 60 34 84 65	fox_fabien@hotmail.com

Mise à jour le 24/08/2018

Enfance

Maison de l'enfant

Designation	Année 2017				Année 2018			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants et plus
Tarif horaire en % des revenus (déclaration CAF)	0,06	0,05	0,04	0,03	0,06	0,05	0,04	0,03
Ressources mensuelles >4579€	2,75 €/heure							
	2,8							

*Périscolaire (Avant et après l'école)
Abonnement de 20% à partir du 2ème enfant*

Designation	Année 2017	Année 2018
Retard/15 minutes	5,00 €	5,00 €

Designation	Année 2017				Année 2018			
	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €
Tarif horaire 1 ^{er} enfant	1,20 €	1,70 €	2,00 €	2,30 €	1,20 €	1,70 €	2,00 €	2,30 €
Equivalence 1/4 heure	0,30 €	0,43 €	0,50 €	0,58 €	0,30 €	0,43 €	0,50 €	0,58 €
Tarif horaire à partir du 2 ^{ème} enfant	0,96 €	1,36 €	1,60 €	1,84 €	0,96 €	1,36 €	1,60 €	1,84 €
Equivalence 1/4 heure	0,24 €	0,34 €	0,40 €	0,46 €	0,24 €	0,34 €	0,40 €	0,46 €

Designation	Année 2017				Année 2018			
	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €
Journée Labennais	8,00 €	9,00 €	11,00 €	12,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €	12,00 €
Journée Extérieurs	10,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €	14,00 €

A.L.S.H (Mercredi, avec repas)

Designation	Année 2017				Année 2018			
	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €
Journée Labennais	8,00 €	9,00 €	11,00 €	13,00 €	8,00 €	9,00 €	11,00 €	13,00 €
Journée Extérieurs	10,00 €	11,00 €	13,00 €	15,00 €	10,00 €	11,00 €	13,00 €	15,00 €

Designation	Année 2017	Année 2018
Retard/15 minutes	5,00 €	5,00 €

A.L.S.H

Designation	Année 2017				Année 2018			
	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €
Journée Labennais	9,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €	9,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €
1/2 journée Labennais	7,00 €	8,00 €	10,00 €	11,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €	11,00 €
Journée Extérieurs	10,00 €	11,00 €	14,00 €	17,00 €	10,00 €	11,00 €	14,00 €	17,00 €
1/2 journée Extérieurs	8,00 €	8,00 €	12,00 €	14,00 €	8,00 €	8,00 €	12,00 €	14,00 €

Designation	Année 2017				Année 2018			
	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €	0 < QF < 449 €	450 € < QF < 723 €	724 € < QF < 900 €	901 € < QF < 1 220 €
Journée Labennais	9,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €	9,00 €	10,00 €	12,00 €	15,00 €
1/2 journée Labennais	7,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €	12,00 €
Journée Extérieurs	10,00 €	11,00 €	14,00 €	17,00 €	10,00 €	11,00 €	14,00 €	17,00 €
1/2 journée Extérieurs	8,00 €	8,00 €	12,00 €	14,00 €	8,00 €	8,00 €	12,00 €	14,00 €

Séjours accessoire ALSH = coût journalier (selon grille QF) augmenté de 5 € par journée

Enfance

Camps du A.L.S.H et Camps Ados (Prix du séjour facturé aux familles en % du coût du séjour)

2017	Reste à payer par la famille	Labennais	Extérieurs	0 < QF < 357 €	357 € < QF > 449 €	449 € < QF > 567 €	567 € < QF > 723 €	723 € < QF > 820 €	820 € < QF > 905 €	905 € < QF > 1 200 €	QF > 1 200 €
		15%	20%		20%	30%	42%	55%	65%	85%	100%
		20%	25%		35%	35%	45%	60%	80%	90%	100%

2018	Reste à payer par la famille	Labennais	Extérieurs	0 < QF < 357 €	357 € < QF > 449 €	449 € < QF > 567 €	567 € < QF > 723 €	723 € < QF > 820 €	820 € < QF > 905 €	905 € < QF > 1 200 €	QF > 1 200 €
		15%	20%		20%	30%	42%	55%	65%	85%	100%
		20%	25%		35%	35%	45%	60%	80%	90%	100%

Dans le cadre du dispositif d'aide au départ en séjours de vacances, allocation de 50€ par séjour et par enfant pour les familles ayant un QF < 1 400 €.

Séjour Ados: Pour les camps, le prix plafond est: 300.€ (allocataire CAF).

Pour les mini séjours (4 nuits maxi), le prix plafond est fixé à 45.€ par jour.

Activités Ados:

2017	De 0 à 5€	De 5.01€ à 10€	De 10.01€ à 15€	De 15.01€ à 20€	De 20.01€ à 25€	De 25.01€ à 30€	0 < QF < 449 €	449.01€ > QF < 723€	723.01€ > QF < 900€	900.01€ > QF < 1220€	1220.01 € > QF < 1200.01 €	Hors commune
							20%	50%	60%	70%	80%	100%
							1,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €
							2,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €
							3,00 €	7,50 €	9,00 €	10,50 €	12,00 €	15,00 €
							4,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €	20,00 €
							5,00 €	12,50 €	15,00 €	17,50 €	20,00 €	25,00 €
							6,00 €	15,00 €	18,00 €	21,00 €	24,00 €	30,00 €

2018	De 0 à 5€	De 5.01€ à 10€	De 10.01€ à 15€	De 15.01€ à 20€	De 20.01€ à 25€	De 25.01€ à 30€	0 < QF < 449 €	449.01€ > QF < 723€	723.01€ > QF < 900€	900.01€ > QF < 1220€	1220.01 € > QF < 1200.01 €	Hors commune
							20%	50%	60%	70%	80%	100%
							1,00 €	2,50 €	3,00 €	3,50 €	4,00 €	5,00 €
							2,00 €	5,00 €	6,00 €	7,00 €	8,00 €	10,00 €
							3,00 €	7,50 €	9,00 €	10,50 €	12,00 €	15,00 €
							4,00 €	10,00 €	12,00 €	14,00 €	16,00 €	20,00 €
							5,00 €	12,50 €	15,00 €	17,50 €	20,00 €	25,00 €
							6,00 €	15,00 €	18,00 €	21,00 €	24,00 €	30,00 €

Abonnement /an	Désignation	Année 2017	Année 2018
		5,00 €	5,00 €